

Déclaration d'adhésion

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Organisation	
Personne de contact	
Adresse	
CP / Lieu	
Tel. de la personne de contact	
Email	

Adhésion à partir de l'année: _____

PRÉSENTATION / RÉFÉRENCIEMENT SUR WWW.APSCV.CH

Cad. sur la page „Services de consultation“ ou „Organisations partenaires“ (en planification)

Présentation souhaitée?	Oui / Non
Sur quelle page ?	Services de consultation / Organisations partenaires
Site web	
Canton dans lequel l'organisation propose ses services	
Description de votre organisation et de ses services	
Langues dans lesquelles vos services sont proposés	

COTISATION ANNUELLE

Si l'information diffère de celle dans „Informations générales“

Personne de contact	
Email	
Tel.	

Merci de sélectionner le montant qui concerne votre organisation

Activité	Nbr de collaborateur-rices	Côtisation annuelle
Organisation proposant des suivis pour personnes ayant recours à la violence	1 ou 2 conseillers	Fr. 150.- incluant 2 entrées gratuites à la journée nationale annuelle.
Organisation proposant des suivis pour personnes ayant recours à la violence	3 conseillers ou plus	Fr. 400.- incluant 2 entrées gratuites à la journée nationale annuelle.
Autre type d'organisation	1 ou 2 employés spécialisés travaillent sur la thématique de la violence	Fr. 150.- incluant 2 entrées gratuites à la journée nationale annuelle.
Autre type d'organisation	3 employés spécialisés travaillent sur la thématique de la violence ou plus	Fr. 400.- incluant 2 entrées gratuites à la journée nationale annuelle.

Veillez virer le montant ci-dessus sur le compte suivant dans un délai de 30 jours :

Association professionnelle Suisse contre la violence APSCV, Postfach, 3000 Bern

Postfinance AG, Mingerstrasse 20, 3030 Bern

Numéro de compte: 85-170317-1

IBAN CH94 0900 0000 8517 0317 1

Nous vous ferons parvenir la quittance par la suite.

La déclaration d'adhésion prend effet au 1^{er} janvier 2019 et est valable pour un an, jusqu'au 31 décembre de l'année. L'adhésion est prolongée tacitement.

Les conditions d'adhésion et de résiliation sont mentionnées dans les statuts se trouvant sur www.apscv.ch / Association / Charte et Statuts / Paragraphe II.

Lieu

Date

Signature

Nous vous invitons à retourner la déclaration d'adhésion par courriel à info@apscv.ch